



Série spéciale sur les questions statistiques en réponse à la COVID-19

Ce document fait partie d'une série de notes produites par le département des statistiques pour aider les pays membres à faire face à l'urgence de la COVID. La présente note, rédigée par le FMI, a été mise au point en collaboration avec les experts en statistiques des prix du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale). Les opinions exprimées dans cette note sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement les vues du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction

Continuité des statistiques de comptabilité nationale

La pandémie de COVID-19 (Coronavirus) et les mesures mises en œuvre pour endiguer sa propagation pourraient avoir une incidence sur l'établissement et la diffusion régulières des comptes nationaux et de leurs données sources. Parmi les problèmes et enjeux figurent une hausse des non-réponses aux enquêtes, la fermeture temporaire des entreprises, les retards au niveau des sources et de l'établissement, et les restrictions de mouvement.

I. QUESTIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

Face à des situations de fermeture totale ou partielle ou de travail à distance, les instituts nationaux de la statistique devraient élaborer des plans pour garantir que les comptes nationaux et autres statistiques continuent d'être diffusés. Là où ces modalités n'ont pas encore été instaurées, la planification peut être axée sur la possible évolution de la situation. (Les décisions concernant le travail à distance peuvent intervenir très rapidement.) Il est possible aussi que le nombre de personnes en congé de maladie augmente. Parallèlement à cela, les utilisateurs et les fournisseurs de données font peut-être eux aussi face aux mêmes difficultés.

Pour les instituts nationaux de la statistique qui se préparent à travailler à distance ou le font déjà, c'est le contexte propre à chaque pays qui dictera les modalités du travail dans la pratique. Voici certaines des questions à examiner :

- Accès aux ordinateurs – le personnel aura besoin pour travailler à distance d'ordinateurs portables fournis par l'employeur ou d'ordinateurs privés.
- Logiciels – les ordinateurs portables devraient être équipés de tout logiciel requis pour faciliter le processus d'établissement des données, et contenir tous les documents nécessaires.
- Sécurité des données – élaboration de protocoles garantissant la sécurité et la confidentialité des données.
- Surveiller les moyens informatiques – établir des priorités pour la diffusion et n'autoriser sur le réseau que le personnel indispensable.

- Désigner le personnel clef (limité) devant accéder au siège pour traiter et diffuser les estimations.
- Pour les pays qui établissent leurs données avec Excel. Des protocoles devraient être établis qui garantissent que la version finale des feuilles de calcul est partagée avec plus d'un membre du personnel afin de limiter tout problème qui pourrait, en cas de défaillance technique ou d'absence pour raisons de santé, découler du fait que l'accès est réservé à un seul membre du personnel.
- Créer des voies de communication – organiser un groupe sur un service de messagerie (par exemple, WhatsApp, Viber, etc.) pour permettre au personnel de communiquer.
- Publication des données – établir des protocoles pour approuver à distance la diffusion des données à publier.

II. DONNÉES SOURCES DES COMPTES NATIONAUX

Le personnel chargé des comptes nationaux devrait contacter les principales sources de données pour un suivi des facteurs tels que les retards et taux de réponse réduits. Lorsque les données sources sont recueillies par l'intermédiaire de processus administratifs, courriers électroniques, portails internet ou appels téléphoniques, la collecte de données peut continuer. Il peut toutefois arriver que la capacité des déclarants à rendre compte soit réduite, et le suivi plus laborieux. Par conséquent, les statisticiens devraient ne demander que les informations essentielles à l'établissement des principaux agrégats. Qui plus est, dans certains pays, les gouvernements accordent des délais ou assouplissent les règles concernant la présentation/conformité des rapports administratifs clefs de nature fiscale. Ainsi, des retards dans les données sources sont à prévoir et d'autres techniques d'imputation doivent être envisagées.

La collecte des données devrait aussi viser l'impact de la COVID-19 sur les répondants et les secteurs clefs. Une solution alternative aux processus de collecte habituels consiste à contacter les déclarants clés (en termes de contribution à l'activité économique) directement par téléphone et à leur demander s'ils sont disposés à répondre aux questions au téléphone. Si tel est le cas, des estimations concernant leur activité sont acceptables attendu qu'ils peuvent ne pas être à même de fournir des chiffres exacts. Par exemple, s'il est possible qu'une entreprise ne soit pas en mesure de fournir son chiffre d'affaires exact pour le trimestre ou le mois, elle est en revanche peut-être en mesure d'évaluer la baisse des ventes en pourcentage. Cette information peut être utilisée pour évaluer les ventes de la période en cours, en multipliant le pourcentage par rapport au chiffre d'affaires de la période précédente.

En cas de déclaration des données toujours plus tardive et lacunaire, il est important de communiquer avec les répondants pour garantir le maintien de la coopération et du flux d'information. Les méthodes d'imputation habituellement utilisées lorsque des questionnaires restés sans réponse pourraient devoir être repensées ; en particulier, « ne répond pas mais reste opérationnel » doit être distingué de « ne répond pas car n'est plus opérationnel ». Par exemple, si les non-répondants font normalement l'objet d'une estimation fondée sur les tendances manifestées par les entreprises du même secteur, cette approche pourrait fausser les résultats si un pourcentage inhabituellement élevé de non-répondants a mis fin à ses opérations. Dans de tels cas, la solution consiste peut-être à extrapoler des résultats d'un échantillon présentant les mêmes caractéristiques, ou à introduire des méthodes et sources de données alternatives. Les instituts nationaux de la statistique devraient s'efforcer de communiquer avec les répondants en insistant sur l'importance d'un flux continu de données fiables.

Les métadonnées sur le nombre de non-répondants sont recommandées. Ces données revêtent une importance particulière dans le contexte actuel, car elles accroîtront la transparence et renforceront la confiance des utilisateurs.

III. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES NATIONAUX

La mise à disposition tardive ou la qualité réduite des principales sources de données soulèvera la question de savoir s'il convient de repousser le cycle de publication habituel. Il est indispensable de consulter les principaux utilisateurs quant à leurs priorités, et tout délai devrait être systématiquement discuté et annoncé à l'avance. Les circonstances peuvent varier : par exemple, il peut s'avérer impératif que les comptes nationaux annuels soient présentés à temps s'ils sont requis pour l'établissement du budget, mais le délai pour leur soumission peut être assoupli dans d'autres cas. Les comptes nationaux trimestriels sont accompagnés d'exigences temporelles strictes ; les statisticiens devront donc prendre en considération l'impact de la situation sur les traditionnels impératifs de temps et de qualité.

L'établissement de priorités devrait être discuté pour produire en priorité des variables et indicateurs clefs ; les informations analytiques secondaires seront fournies ultérieurement. Il sera crucial pendant cette période de fournir des indications rapides concernant l'ampleur du ralentissement économique et de la reprise de l'activité économique ; les comptes nationaux trimestriels et autres indicateurs mensuels et trimestriels feront donc l'objet d'une forte demande.

Il est important de sensibiliser les utilisateurs à tout surcroît d'incertitude dans la comptabilité nationale. Les communiqués de presse et les métadonnées devraient signaler tout problème constaté dans les sources de données. Il serait utile de souligner les erreurs ou biais potentiels.

Dans le cas particulier du(des) trimestre(s) le plus récent(s), les comptes nationaux trimestriels présentent des lacunes au niveau des sources, ce qui a pour conséquence que certaines composantes font l'objet d'extrapolations ou d'estimations fondées sur les liens avec d'autres séries. En ces temps de crise économique majeure et sans précédent, il est concevable que certaines de ces méthodes reposent sur des hypothèses ayant perdu leur validité. Dans la mesure du possible, il convient de revoir et ajuster les hypothèses afin de refléter la situation actuelle avec réalisme, et s'assurer de la représentativité des données et de limiter les révisions futures. Il se peut que la méthode consistant à utiliser les estimations des deux premiers mois du trimestre pour représenter le troisième soit abandonnée, notamment parce que les tendances en janvier et février étaient complètement différentes de celles enregistrées en mars. L'utilisation de l'activité mesurée à des fins d'extrapolation pour le secteur informel pourrait induire en erreur, si les personnes licenciées au sein du secteur formel basculent vers des activités informelles.

Si certaines sources de données ne sont pas disponibles, ou sont disponibles tardivement, il peut être souhaitable de chercher d'autres sources. Par exemple, il pourrait s'avérer possible de recourir à des informations jusqu'à présent non utilisées issues de transactions mobiles, de transactions par carte de crédit, de fichiers administratifs et d'activités sur les sites Internet. Des ajustements ad hoc apportés aux modèles d'activité pourraient être envisagés. Toute nouvelle source ou méthode devrait être testée et les utilisateurs notifiés du changement, surtout si la possibilité existe que les révisions futures soient plus importantes que d'habitude, dû aux circonstances extraordinaires. Il convient donc de redoubler de prudence dans l'interprétation des tendances actuelles. Si les sources sont limitées au point d'être jugées insuffisantes pour le calcul du PIB trimestriel, il reste toutefois envisageable d'utiliser les indicateurs disponibles pour produire un

indicateur composite à titre de solution alternative pour assurer le suivi de la situation économique. Voir *A Monthly Indicator of Economic Growth for Low Income Countries*, document de travail du FMI 20/13¹.

Les utilisateurs solliciteront peut-être l'assistance des statisticiens chargés des comptes nationaux pour quantifier l'incidence de la COVID-19 sur l'évolution de la situation économique. Dans la mesure où certaines sources de données pourraient aider à identifier les changements, cela pourrait faire l'objet d'un suivi, par exemple pour les activités particulièrement touchées, comme la santé et le tourisme. La correction des variations saisonnières permettra d'identifier la composante irrégulière des données trimestrielles, qui pourrait être examinée, même si la différence de tendance et les composantes irrégulières du trimestre le plus récent comportent une part d'incertitude. Les statisticiens chargés des comptes nationaux peuvent fournir un contexte technique pour appuyer les analystes procédant à des estimations sur l'effet de la COVID-19. Toute estimation comportera un grand degré d'incertitude.

¹ <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/WP/2020/English/wpiaa2020013-print-pdf.ashx>